

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **4 juin 2018 à 19h30**

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Daniel La Boissière
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Douglas E. Mccaffery
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2018-06 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5614

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 7 mai 2018
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 6.2 - Acceptation des dépenses
 - 6.3 - Modification de la résolution no : 2017-10-5469 - Offre d'achat reçue pour l'achat d'une partie du lot no : 4 501 740
- 7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie
 - 7.2 - Soumission chlorure de calcium liquide 35%
 - 7.3 - Reconditionnement du camion Inter
 - 7.4 - Réparation de la niveleuse
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 9 - LOISIRS-TOURISME
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 11 - LÉGISLATION
- 12 - VARIA
 - 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
 - 12.2 - Réfection de la toiture de la cabane Morrison et de la construction d'un toit appentis
- 13 - CORRESPONDANCE
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2018-06 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5615

2018-06 3.1 - Séance ordinaire du 7 mai 2018
5616

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Linda Therrien et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit, ainsi que les élus ayant des faits à partager.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis pour la période du mois de mai 2018.

Construction : 1
Rénovation : 3

Permis démolition : 1

Permis autre : 1

Permis add.bâtiment : 2
Captage d'eau : aucun
Installation septique : aucun
Lotissement : aucun
Accès à la voie publique : aucun
Dérogation mineure : aucun
Autorisation abattage d'arbres : aucun
Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes:
aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2018-06 5617 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

2018-06 5618 6.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 1614 au chèque no. 1651 pour un montant total de 95 007.31\$

Salaires: chèque no. 2083 au chèque no. 2108 pour un montant total de 13 773.38\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 1 261.05\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 3 348.83\$

ADOPTÉE

2018-06 5619 6.3 - Modification de la résolution no : 2017-10-5469 - Offre d'achat reçue pour l'achat d'une partie du lot no : 4 501 740

Les membres du conseil ont décidé de faire une modification à la résolution no : 2017-10-5469 concernant l'offre d'achat reçue par Madame Nicole Morin pour l'achat d'une partie du lot no : 4 501 740.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Milan n'est pas en litige et que la partie du lot no : 4 501 740 est arpentée selon le bornage actuel.

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité d'enlever la clause qui demande à ce que le litige concernant le bornage des lots no : 4 501 055 et 4 501 039 soit réglé.

EN CONSÉQUENCE, la Municipalité accepte de vendre la partie du lot à la demanderesse considérant qu'elle accepte les autres clauses énumérées sur la résolution no : 2017-10-5439.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

7.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

L'inspecteur municipal et de voirie dépose son rapport pour la période du mois de mai 2018.

2018-06 5620 7.2 - Soumission chlorure de calcium liquide 35%

La Municipalité de Milan a reçu 2 soumissions pour le chlorure de calcium liquide 35%.

1- Somavrac c.c. au montant de 0.3170\$ / litre.

2- Les Entreprises Bourget Inc au montant de 0.3454\$ / litre.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Somavrac c.c. pour 95 750 litres de chlorure de calcium liquide 35%, au montant 0.3170\$ / litres.

L'épandage du chlorure de calcium sera effectué par la compagnie Somavrac c.c. pour un total de 22.81 kilomètres.

Chemin de la Yard, chemin de gravière : 5.56 km x 5 000 l. / km
Chemin Saint-Léon, avec beaucoup de circulation : 5.87 km x 4 400 l. / km
Chemin Dell, avec circulation modérée : 6.48 km x 4 000 l. / km
Chemin Sainte-Marie, avec circulation modérée : 0.5 km x 4 000 l. / km
Chemin du Ruisseau, avec circulation modérée : 0.5 km x 4 000 l. / km
Chemin Nicholson, avec circulation modérée : 0.5 km x 4 000 l. / km
Chemin Gisla, avec circulation moindre : 3.4 km x 3 000 l. / km

ADOPTÉE

2018-06 5621 7.3 - Reconditionnement du camion Inter

La Municipalité de Milan a reçu un prix pour le reconditionnement du camion Inter. La description des travaux de reconditionnement effectués seront pour le harnais avant du camion, convoyeur à sable, gratte latérale côté passager, boîte de camion et frame pour un montant approximatif de 23 000\$ + taxes.

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité d'accepter le prix pour le reconditionnement du camion Inter.

ADOPTÉE

2018-06 5622 7.4 - Réparation de la niveleuse

Tel que discuté lors de l'atelier de travail du 17 mai 2018, il a été convenu de faire réparer la niveleuse par Grader's Pro. Les travaux à faire sont la réparation de la couronne, de la blade, et réparer les fuites et les problèmes hydrauliques.

IL EST PROPOSÉ par Bianka Côté et résolu à l'unanimité d'accepter les réparations au montant de 10 369.48\$ plus taxes.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

9 - LOISIRS-TOURISME

10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

11 - LÉGISLATION

12 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

2018-06 5623 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 2 juillet 2018 à 18h30.

2018-06 5624 12.2 - Réfection de la toiture de la cabane Morrison et de la construction d'un toit appentis

Il est proposé par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité d'acceptation la soumission de la compagnie Les Frères Morin pour la réfection de la toiture de la cabane Morrison, au montant de 2 853.51\$ avant taxes et de la construction d'un toit appentis au montant de 5 069.23\$ avant taxes.

ADOPTÉE

13 - CORRESPONDANCE

2018-06 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
5625

2018-06 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
06

5626 IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire
trésorière

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire